

## « Prêles » refusé ! Mais ...

### **De nombreux demandeurs d'asile déboutés (refusés) n'ont nulle part où aller.**

Le canton veut maintenant les *concentrer* au « Châtillon » sur le Plateau de Diesse.

Pour les démoraliser. Tôt ou tard, ils disparaîtront « quelque part ».

Ce régime les attend dans l'ancienne prison des jeunes :

- Aucune organisation d'asile expérimentée ne s'occupera d'eux.
- Ils ne reçoivent que des allocations en nature, pas d'argent.
- Le prochain arrêt de bus est, à pied, à 45 minutes de distance.
- Il y a des contrôles de présence quotidiens.
- La chambre doit être laissée tous les jours pendant la journée.
- Il n'y a pas d'activités récréatives.
- On estime que 60 enfants y vont à l'école – avec quel type d'enseignants ?
- Ils ne peuvent pas cuisiner eux-mêmes.
- La pression sur ces personnes est accrue par ce que l'on appelle « le service Conseil en vue du retour » sur place.
- On ne sait pas si les bénévoles y auront accès.



Ce « centre de retour » est une mauvaise blague **qui coûte cher !**

Cependant, le canton ne sait pas quoi faire de l'ancienne prison des jeunes du Tessenberg. *Rénové à grands frais pour 40 mio !*

*« Prêles » ne doit pas devenir un « centre de retour » inhumain !*

**Informez-vous ! Engagez-vous !**

[info@tous-les-etres-humains.ch](mailto:info@tous-les-etres-humains.ch)

[www.tous-les-etres-humains.ch](http://www.tous-les-etres-humains.ch)



Zeichnung von Lise Wandfluh für „Vision 2035“ Februar 2019 / © <https://vision2035.ch>

**En attente : voir à la page suivante !**

Le 13 mars 2019, le Grand Conseil du canton de Berne a adopté la motion « Pas de centre de retour pour requérant-e-s d'asile débouté-e-s à Prêles » par 80 voix contre 73 !

Cela signifie que les demandeurs d'asile déboutés (rejetés) ne sont pas envoyés à Prêles, l'ancienne prison pour mineurs : la joie règne.

***Mais***

**Il n'y a toujours pas de solution viable en vue pour tous les demandeurs d'asile déboutés qui, avec la meilleure volonté du monde, n'ont nulle part où aller – les Tibétains, par exemple.**

La Confédération contraint les cantons à traiter les déboutés d'une manière afin qu'ils quittent tôt ou tard notre pays – vers un autre pays où ils ne sont pas non plus les bienvenus – ou disparaissent d'une autre façon. Le canton de Berne cherche maintenant simplement un autre endroit où les déboutés devraient attendre leur expulsion.

C'est absurde : la Suisse a besoin de travailleurs – les déboutés sont condamnés à l'inactivité. Ils sont autorisés à terminer leur scolarité obligatoire, mais rien d'autre : pas de cours de langue, pas de formation professionnelle, pas de travail....

Avec ce régime, l'Etat doit les soutenir pendant des années par une aide d'urgence ou en tant que sans-papiers. Pendant des années et des décennies. Leurs enfants aussi. Maudits pour une existence indigne sans aucune perspective d'amélioration.

**Cette « solution » n'est pas seulement stupide, mais aussi coûteuse à long terme.**

Nous pensons qu'il serait plus sage de légaliser ceux qui sont déboutés, qui ne sont pas des criminels et qu'aucun pays ne veut accepter :

Pour qu'ils puissent apprendre quelque chose et gagner leur vie avec le temps. De plus : Certains apportent avec eux des expériences utiles !

La Suisse a toujours bénéficié de migrants tels que Bally, Nestle, Maggi, Boveri, Brown, Einstein, Schüler, Hayek....

Nous nous engageons dans la région de Bienne et du Jura biennois **pour la légalisation des déboutés sans aucune possibilité de retour.**

***Participez-vous ?***

[info@tous-les-etres-humains.ch](mailto:info@tous-les-etres-humains.ch)

[www.tous-les-etres-humains.ch](http://www.tous-les-etres-humains.ch)